

1 Suspicion de fuite

En cas de problème avec son raccordement, le citoyen peut rapporter toutes anomalies à la commune d'Attert via le bouton en page d'accueil  ou via le menu "Service en ligne → Suspicion de fuite".

La commune recevra un mail avertissant qu'un citoyen a un problème, ce mail comportera automatiquement les informations nécessaires pour venir en aide à cette personne, telle que: nom et prénom, son numéro de compte et matricule, la date et le message rapporté.



Figure 16 : Rapport d'anomalie

Le citoyen recevra également une copie de ce mail.

